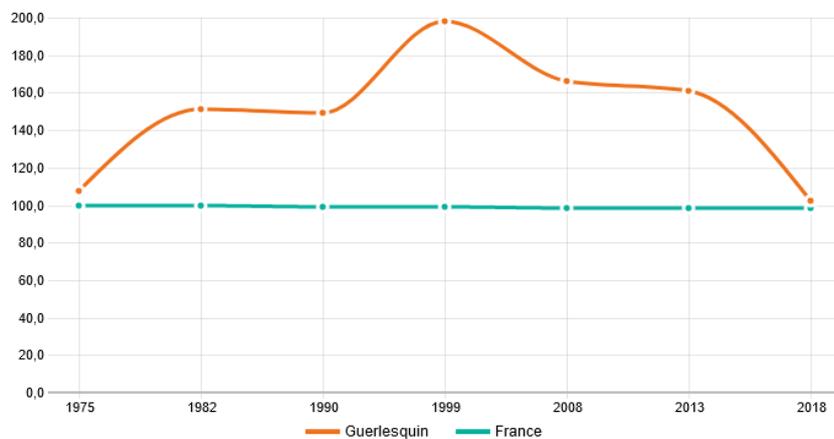




COMMUNE DE GUERLESQUIN

Une stratégie de redressement des finances communales à définir

Membre de la communauté d'agglomération de Morlaix, la commune de Guerlesquin, qui comprend aujourd'hui 1 298 habitants, a longtemps été un pôle économique et un bassin d'emploi à fort rayonnement. Le contexte de gestion de la collectivité est aujourd'hui structurellement modifié par la quasi-disparition des emplois de l'industrie agro-alimentaire. Pourtant, au cours de la période 2016-2021, les choix de gestion n'ont pas été adaptés aux réalités et perspectives de développement de la commune.



Indice de concentration de l'emploi

Rapport entre le nombre d'emplois offerts sur le territoire et le nombre d'actifs en emploi qui y résident

Guerlesquin en 2018 :
102,4 emplois
pour 100 actifs occupés

(source Insee)

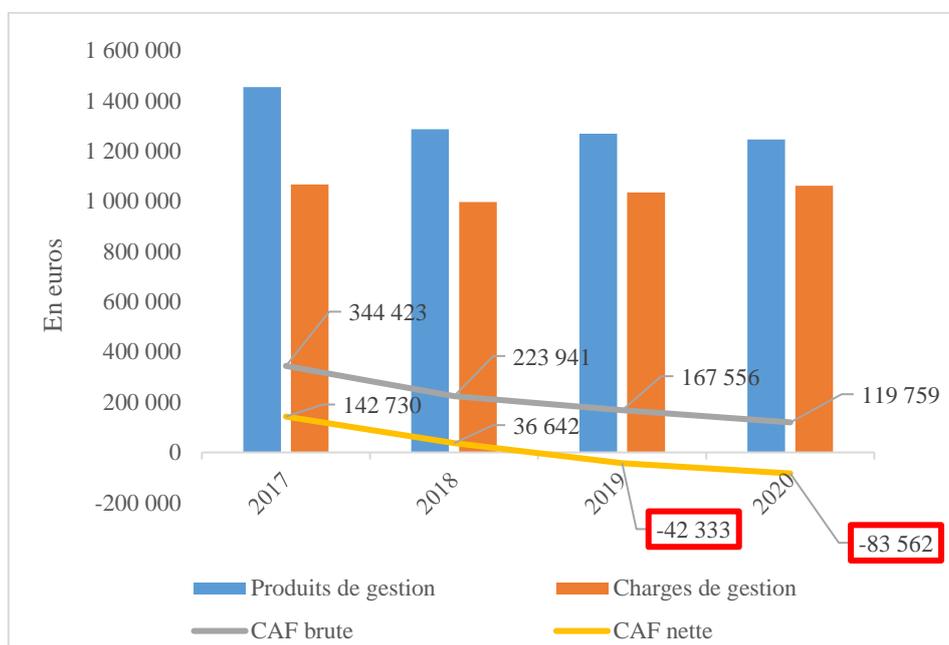
Une politique d'investissement sans rapport avec les capacités financières de la commune, compensée par un recours excessif à l'emprunt

La capacité d'autofinancement de la commune s'est dégradée au cours de la période 2017-2020. Alors que les recettes diminuaient, et que le levier fiscal n'a pas été actionné, les dépenses de la section de fonctionnement ont été maintenues à un niveau conséquent. Il en résulte que la capacité d'autofinancement s'est effondrée.

Dans le même temps, la commune a investi à hauteur de 3,7 M€ au cours de la période concernée, avec comme source de financement principal le recours à l'emprunt. En conséquence, une fois les charges financières remboursées, la capacité d'autofinancement nette est devenue négative à partir de 2019. En 2020, l'encours de dette par habitant a atteint 1 570 €, comparativement à une moyenne de 600 € par habitant pour les communes de même taille. En 2020, la capacité de désendettement a représenté 18 années alors que le ratio prudentiel pour les communes est de 12 ans.



Évolution de la capacité d'autofinancement (CAF)



Une opération d'investissement disproportionnée et des coûts d'exploitation non évalués

En 2017, la commune a décidé de construire la salle omnisport Jacques Tilly d'une surface de 1 767 m², dont le coût était estimé à 3,4 M€ HT. À ce coût de l'opération en investissement, s'ajouteront des coûts récurrents de fonctionnement que la maîtrise d'ouvrage communale n'a pas évalués, ni en amont, ni au cours du projet. D'après les estimations de la chambre, ceux-ci pourraient représenter environ 40 000 € par an.

La nécessité d'une vision pluriannuelle pour redresser les finances communales

La prospective financière réalisée par la chambre montre l'impérieuse nécessité de mettre en œuvre un plan pluriannuel de redressement des finances communales afin de garantir la solvabilité de la commune et *a minima* l'entretien du patrimoine et des équipements existants.